fate de quinine, etc. Le parasitisme joue un rôle plus considérable en étiologie qu'on ne le soupçonnait jadis, c'est incontestable ; mais de ce fait à la théorie aventureuse qui veut lui faire absorber toute la pathologie et qui transforme ainsi l'organisme (qu'on me passe le mot), en un territoire de chasse sur lequel le *chasseur-médicament* poursuit le *gibier-parasite*, il y a une distance que les esprits prudents ne se soucieront pas de franchir.

Admettons cependant, et aussi largement qu'on le voudra, cette doctrine de l'antidotisme médicamenteux, outre qu'elle sera trop étroite pour embrasser l'ensemble des faits de pharmacothérapie, il faudra bien encore reconnaître que, la cause enlevée, ses effets peuvent persister, en dépit de l'aphorisme hippocratique « *Sublatâ causâ tollitur effectus*, » et que, quand on a saturé un poison ou détruit un parasite, l'un et l'autre peuvent avoir laissé à leur suite des troubles d'une certaine persistance, qui réclament d'autres moyens, et en présence desquels les antidotes et les parasiticides demeureraient absolument insuffisants. Les poisons et les parasites envahiraient donc l'étiologie tout entière, qu'en dehors des agents qui les saturent ou les détruisent, il y aurait encore toute une thérapeutique.

ARTICLE II

ACTION ÉLIMINATRICE.

Un autre mode de l'action curative est celui qui consiste, non plus dans la destruction, mais dans l'expulsion des causes ou principes morbides. Cette théorie de l'élimination a été la pierre angulaire d'une doctrine célèbre dans laquelle

(comme cela arrive à toute doctrine), tout n'était pas à rejeter, mais dont le public a tout retenu. Je veux parler de l'humorisme, qui voyait partout des humeurs morbifiques à purifier, des principes et *hétérogènes* morbides à expulser de l'organisme, des *âcres*, et des *vices* à dépurer, etc. On sait combien la médecine populaire est restée fidèle aux conséquences thérapeutiques de cette doctrine qui devait nécessairement, une fois la *coction des humeurs* (!) obtenue, recourir aux évacuants pour en débarrasser l'économie.

Il ne faut pas cependant que les exagérations de l'humorisme empêchent de voir ce qu'il avait de vrai et nous portent à méconnaître l'importance, dans le traitement des maladies, des éliminations que les divers émonctoires, stimulés par des agents spéciaux, sont destinés à opérer. Il était sans doute absurde, ainsi que je l'ai dit plus haut, de saigner à outrance, comme le faisaient Bosquillon et Guy-Patin pour dépurer et rafraîchir le sang ; de prodiguer les purgatifs, pour combattre une putridité imaginaire ; de réduire toute la médecine à tenir soigneusement ouvertes les portes par lesquelles les *hétérogènes* (comme les appelait Sydenham), pouvaient trouver une issue au dehors, mais il ne serait pas moins absurde de récuser le rôle curatif des hypercrinies secrétoires, intentionnellement provoquées dans une foule de cas. Je ne prendrai que quelques exemples.

Beaucoup de médicaments et d'agents thérapeutiques guérissent par un mécanisme d'élimination : ils excitent des sécrétions, c'est-à-dire lèvent des soupapes éliminatrices, et le poison morbide, toxique, venimeux, virulent, s'échappe par la porte qui lui est ainsi ouverte. Cette doctrine pharmacothérapique, séduisante par sa simplicité, était celle de l'humorisme qui, réduit à un domaine restreint dans

les idées médicales scientifiques de notre époque, continue à dominer la médecine populaire. C'est là, en effet, une loi invariable qu'une doctrine oubliée par les médecins dans ce qu'elle avait d'exclusif, continue à vivre dans le vulgaire. Et cela se conçoit. Le public, immobilisé dans des idées et des pratiques anciennes dont on a fait, de nos jours, table rase d'une manière souvent trop radicale, s'en constitue le champion ; il garde, sans s'en douter, le dépôt des vieilles traditions et il cherche naïvement à nous les imposer dans ce qu'elles ont d'exclusif. Telles sont les destinées de l'humorisme. Jamais doctrine ne fut ni plus grossière ni plus vivace que celle-là ; elle a inspiré pendant une longue série de siècles la médecine technique et elle s'est si bien emparée de la médecine vulgaire qu'elle en constitue et en constituera toujours la base.

La peau est le plus large et le plus actif des émonctoires ouvert à ces éliminations, et si la doctrine populaire de la *dépuration* exagère sa portée, on peut dire aussi que la médecine n'invoque pas assez son office ou préservateur ou curatif. La sudation, cela est incontestable, n'a pas donné en thérapeutique tout ce qu'on est en droit d'en attendre ; il faudrait porter sérieusement son attention de ce côté et examiner de plus près les pratiques vulgaires qui reposent sur ce moyen. Il paraît assez reconnu, je le dirai bientôt, que la méthode russe de traitement de la rage, qui consiste à soumettre à l'étuve sèche, les individus mordus par un chien enragé et à les *entraîner* par des sueurs incroyablement abondantes, fournit un nombre très-encourageant de succès ; de même aussi croit-on, et non sans quelque raison peut-être, à l'action auxiliaire mais très-utile du fonctionnement de la peau dans le traitement de la syphilis. Les virus et les venins

sont des produits d'une incroyable subtilité d'action, mais ce sont des poisons matériels, ayant une quantité, un volume, exigeant un temps déterminé pour produire leur impression ; un mouvement violent vers la périphérie peut les détourner des centres nerveux, leur destination probable, les porter vers la peau et les chasser au dehors. Je crois fermement que la prophylaxie de la rage à la suite de morsures virulentes est là et non pas ailleurs, et je serais très-disposé, le cas échéant, à essayer de la méthode proposée par Miroff en 1839 (1). Elle consiste, quand un individu est mordu par un chien enragé, à le faire entrer le plus tôt possible dans une étuve à 50° centigrades, à lui faire boire une décoction de salsepareille et de gayac (8 onces de chaque par 500 grammes d'eau) et à appliquer sur la plaie, et avec frictions, une pommade au précipité rouge. Pendant tout le traitement, qui dure deux mois, on fait suppurer la plaie avec cet onguent, et le malade boit par jour un litre de tisane sudorifique. Les bains de vapeur sont administrés de deux jours l'un la première semaine ; de trois jours l'un la seconde et la troisième ; puis deux fois par semaine jusqu'à l'expiration de deux mois. Les blessés du docteur Miroff ont été observés pendant un an, garantie très-appréciable quand on songe que la plupart des cas d'hydrophobie se déclarent dans les deux ou trois premiers mois (2). Le docteur Hood a lui-même préconisé récemment les bains turcs dans la rage. Il est sans doute très-rationnel d'essayer, en présence des succès relatifs obtenus dans certains pays par l'usage combiné de la sudation et

(1) *Bullet. de thérap.*, 1839, t. XVII, p. 387.

(2) M. Bergeron a communiqué, sous toutes réserves, à la *Société médicale des Hôpitaux de Paris* (Séance du 14 avril 1873) le cas d'un individu qui, mordu par un chien enragé et soumis préventivement à l'usage de l'iodure de potassium et des bains de vapeur, échappa à l'hydrophobie.